





A. GRISOLLE

PATHOLOGIE  
INTERNE

2



RB 24  
G 86  
1875

CITY OF MEDICINA  
BIBLIOTECA  
MUSEO

PATHOLOGIE INTERNE

TRAITÉ

DE

PATHOLOGIE INTERNE

TOME SECOND

BIBLIOTECA  
MUSEO

FACULTAD DE MEDICINA

BIBLIOTECA

TRAITÉ

DE

PATHOLOGIE INTERNE

PAR

A. GRISOLLE

Professeur de clinique interne à la Faculté de médecine de Paris  
Médecin de l'Hôtel-Dieu et du Lycée impérial Napoléon Membre de l'Académie impériale de médecine  
et du Conseil de surveillance de l'Assistance publique

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

NEUVIÈME ÉDITION

(3<sup>e</sup> TIRAGE)

TOME SECOND



BIBLIOTECA

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MDCCCLXXV

Droits de traduction réservés

BIBLIOTECA

FAC. DE MED. U.A.N.L.

FACULTAD DE MEDICINA  
BIBLIOTECA



BIBLIOTECA

BIBLIOTECA  
FAC DE MED. UNIV.

## TRAITÉ

DE

# PATHOLOGIE INTERNE

## SIXIÈME CLASSE DE MALADIES

### DES EMPOISONNEMENTS

On nomme *empoisonnement* l'état morbide qui résulte de l'introduction dans l'économie, par une voie quelconque, d'un agent qui détruit la santé ou qui anéantit complètement la vie sans agir mécaniquement. Les substances capables de produire ces effets sont connues sous le nom de *poisons*.

Les poisons peuvent se présenter à l'état *solide*, *liquide*, ou *gazeux*; le nombre en est très-considérable, et tous les médecins ont reconnu qu'il était impossible de les classer méthodiquement. C'est là un inconvénient qui ne s'applique pas seulement aux poisons, mais encore à la plupart des médicaments. Cependant une classification, même défectueuse, est préférable encore à l'ordre alphabétique, car, en rapprochant des substances qui ont quelques effets analogues, on favorise l'étude et on prévient beaucoup de redites. Mais disons tout d'abord qu'un même poison, comme un même médicament, pourra avoir des effets bien différents, parfois opposés, suivant la dose à laquelle on le donne et suivant son mode de pénétration dans l'économie.

De toutes les classifications qu'on a proposées, c'est encore à celle de Vicat, un peu modifiée par Orfila, qu'on donne généralement la préférence. Les poisons, eu égard à leur mode d'action sur l'économie, ont été divisés en quatre classes : 1° les *irritants*, 2° les *narcotiques*, 3° les *narcotico-âcres*, 4° les *septiques*. Mais dans les narcotico-âcres on a réuni des poisons dont l'action est bien différente. On ne saurait en effet ranger dans le même genre les champignons et les strychnés; ceux-ci méritent d'être classés à part et de former un genre spécial sous le nom de *tétaniques*. J'admettrai donc cinq genres de poisons : 1° les *irritants*, 2° les *narcotiques*, 3° les *tétaniques*, 4° les *narcotico-âcres*, 5° les *septiques*.

Beaucoup de poisons sont ingérés dans l'estomac et dans le tube digestif; d'autres agissent après avoir été appliqués sur d'autres surfaces muqueuses, ou bien sur la peau, surtout lorsqu'elle a été dénudée, ou bien à la surface d'une plaie et dans le tissu cellulaire.

Quel que soit son mode d'introduction dans l'économie, le poison peut agir seulement d'une manière locale en enflammant ou en désorganisant les tissus : tels sont les acides concentrés, la potasse, etc. D'autres, n'exerçant aucune action sur les surfaces avec lesquelles on les met en contact, vont agir,